

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, lundi 8 avril 2024

### **ARDÈCHE – Antraïgues-sur-Volane : la gestion de l’EHPAD « les Châtaigniers » et de l’EAM « la Passerelle » confiée à l’ADAPEI 07**

Par jugement en date du 4 avril 2024, le tribunal de commerce de Nanterre a désigné l’ADAPEI 07 pour assurer la gestion de l’établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes, l’EHPAD « Les Chataïgniers » et l’établissement d’accueil médicalisé pour personnes handicapées, l’EAM « La Passerelle ».

Les deux structures appartenaient au groupe Médicharme qui est en liquidation judiciaire depuis le 29 février 2024. Dès le lancement de la procédure, aucun repreneur n’a fait connaître son intérêt auprès de l’administrateur judiciaire pour la reprise des deux établissements.

Soucieuse de la continuité des accompagnements et des soins des résidents, l’Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS), en lien avec le Département de l’Ardèche et les élus concernés, s’est mobilisée pour susciter des candidatures locales.

L’ARS et le Département de l’Ardèche ont étudié et donné un avis sur l’ensemble des repreneurs potentiels.

**Le repreneur ADAPEI 07 désigné par le tribunal assurera la gestion de l’EHPAD et l’EAM à partir du 5 avril 2024. Bien implanté dans le département, il gère déjà plusieurs établissements et services.**

A ce jour, l’ensemble des résidents des deux structures de l’EHPAD « Les Châtaigniers » et de l’EAM « La Passerelle » sont donc assurés de bénéficier d’une continuité de prise en charge avec le personnel en place, cette condition est mentionnée dans le jugement.